

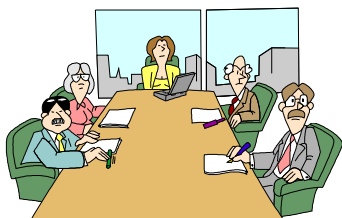
Etat civil

Naissances: -Théo, le 16 janvier, au domicile de madame Noirod et de monsieur Fouilloux
- Shana, le 24 janvier, au domicile de madame Coquelet et de monsieur
Bouscail
Félicitations aux heureux parents

Nouvel arrivant: - Monsieur Eric Fragnière, rue Charles de Gaulle.

Au Conseil municipal

Séance du 10 février 2012



Le Conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 10 février 2012 en séance ordinaire, sous la présidence de madame Catherine BAES, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de messieurs Patrick LAGRANGE et Carlo Sacco, excusés. Monsieur Carlo SACCO avait donné pouvoir à monsieur Thierry VOIRIN..

Secrétaire de séance, monsieur Etienne HENRY.

Inscription en investissements au budget 2012

Les factures suivantes ont été inscrites au budget 2012 afin de pouvoir procéder à leur paiement:

- Henrissat: 17.181,74 euros
- ERDF: 2.475 euros
- SNCTP: 3.996,79 euros
- Dybiec: 1.236,38 euros
- Bazin: 571,16 euros
- Magnien Lavisse: 362,96 euros
- SNEF: 764,63 euros

Compétence transport à la demande et modification statutaire CC3F

La CC3F se propose de mettre en place un service de transport à la demande au profit des villages ne bénéficiant d'aucun type de service de déplacement collectif, à savoir Autreville, La Villeneuve-au-Roi, Montheries, Saint-Martin, Valdelancourt, Gillancourt, Vaudrémont Braux-le-Châtel et Blessonville.

Le Conseil prend à ce sujet deux délibérations. La première pour donner son accord à cette prise de compétence, la seconde pour accepter les modifications attenantes dans les statuts de la CC3F.

Demande de raccord au réseau eau et assainissement

Suite à sa demande de permis de construire, monsieur Christian THIVET demandait au conseil par courrier l'autorisation de procéder au raccordement de son terrain sis rue Charles de Gaule aux réseaux de la commune.

Le conseil donne son accord mais précise que ces travaux seront entièrement à sa charge, s'agissant d'un terrain non communal. Il demande par ailleurs expressément à ce particulier de ne pas se contenter d'un puits pour la récupération de ses eaux pluviales et de se raccorder au réseau existant à proximité.

Délibération sur le maintien du régime des droits de plantation

Monsieur Charles Guéné a fait parvenir à madame le Maire un exemple de délibération à prendre dans le cadre de la libération du droit à planter des vignes donné par l'Union européenne à compter du 1^{er} janvier 2016. Par manque d'informations, le conseil ne donne pas suite à cette demande. Il valide simplement le principe du respect des terroirs.

Divers

Coupe de sapins

Monsieur Malagnoux, agent de l'ONF chargé de la gestion des coupes et de l'entretien des forêts de la commune, a adressé un courrier au conseil pour faire suite à la demande de celui-ci de procéder à des coupes et des ventes de sapins. Dans ce document, il précise que le cahier des charges actuel ne prévoit pas la coupe de ce type d'essence. Or, la relecture de ce dossier indique le contraire. Le conseil charge donc madame le Maire, dans sa réponse, d'exiger une coupe d'amélioration des parcelles 1,2 et 3 dès l'années 2012, avant même la signature d'un nouveau document, prévue pour cette année.

Concernant les parcelles 9 et 10 (chênes), la rubrique « Garants » sera renseignée comme demandé par monsieur Malagnoux.

MFR, demande de participation financière

Le conseil refuse de participer financièrement au voyage d'étude et de détente que doit effectuer une jeune de la commune actuellement en Bac Pro à la MFR.

Sapeurs-pompiers

Madame le Maire informe le conseil qu'elle a signé le convention d'intégration du CPI communal avec le Service départemental d'incendie et de secours, que celui-ci est venu faire un état des lieux, et qu'il prend désormais en charge l'ensemble du fonctionnement du corps et du bâtiment. Le transfert du personnel et du matériel est également signé et effectué. Le bâtiment reste propriété de la Commune.

Inondations rue Charles de Gaule

En prévision de la venue d'experts pour déterminer les causes de l'inondation récurrente des caves du restaurant l' « Europe », madame le Maire informe le conseil qu'elle a demandé à la société Castel Assainissement de vérifier l'état des canalisations aux abords de l'établissement. Celles-ci sont en bon état. Il semble toutefois que leur évacuation soit bouchée en aval, de l'autre côté de la RD 65.



Séance du 5 avril 2012

Le Conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni le 5 avril 2012 en séance ordinaire, sous la présidence de madame Catherine BAES, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de monsieur Patrick LAGRANGE qui avait donné pouvoir à monsieur Franck DUHOUX..

Secrétaire de séance, monsieur Etienne HENRY.



Comptes administratifs communaux

Madame le maire donne lecture des différents comptes administratifs 2011 de la commune (reports inclus):

1. Compte administratif communal:

Recettes d'investissement:	122.531,45euros
Dépenses d'investissement:	110.571,81 euros

Recettes de fonctionnement: 280.211,65 euros
Dépenses de fonctionnement: 248.676,24 euros

2. Compte administratif eau et assainissement:

Recettes d'investissement: 56.065,05 euros
Dépenses d'investissement: 5.120,25 euros
Recettes de fonctionnement: 83.830,26 euros
Dépenses de fonctionnement: 60.235,07 euros

3. CCAS (action sociale):

Recettes de fonctionnement: 74,90 euros
Dépenses de fonctionnement: 0 euro

Madame le Maire quitte ensuite la salle. Monsieur Gilles COLLIER, doyen, prend alors la présidence de la séance. Le Conseil, après délibération, approuve les différents comptes de la manière suivante:

- Compte communal: 7 voix pour et 2 abstentions -Compte eau et assainissement: 8 voix pour et 1 abstention
- CCAS : sera délibéré par le conseil d'administration.

Madame le maire reprend la présidence de la séance.

Comptes de gestion communaux

Les différents comptes de gestion, qui présentent les mêmes chiffres et résultats que les comptes communaux, sont approuvés comme suit : budget communal: 8 voix pour et 2 abstentions; budget de l'eau: 9 voix pour et une abstention

Affectation des résultats 2011

- Résultat compte administratif communal: 31.535,41 euros sont affectés à l'excédent de fonctionnement reporté.
- Résultat compte *Eau et assainissement*: 23.595,19 euros sont affectés à l'excédent de fonctionnement reporté

Taxes locales

Le Conseil, sur proposition de Madame le Maire et au vu de l'évolution des bases d'imposition, décide à l'unanimité de ne procéder à aucune augmentation des taux des taxes locales pour l'exercice 2012.

Bibliothèque

Au vu du rapport d'activité de la bibliothèque communale, le Conseil décide d'inscrire au budget 2012 la somme de 600 euros pour l'achat d'ouvrages et de magazines, et de 300 euros en vue de l'organisation d'une animation.

Subventions aux associations

Le Conseil donne son accord pour inscrire au budget, pour l'exercice 2012, les subventions suivantes au bénéfice des diverses associations de la commune. Elles leur seront versées après production de leurs comptes 2011.

- Sapeurs-pompiers: 550 euros
- USBO: 1.100 euros
- Gym Briconnaise: 250 euros
- Souvenir français: 100 euros
- Fanfare d'Orges: 250 euros

Travaux 2012 et demandes de subventions

Le Conseil décide des travaux à réaliser en priorité courant 2012 et à inscrire au budget. Il s'agit de la rue de l'Eglise, partie montant au cimetière, de la fin de la rue du Lavoir, d'une partie de l'Impasse du Château et de la pose de 2 luminaires.

Madame le maire est autorisée à faire les demandes de subvention s'y rapportant.

Budgets 2012

Le Conseil, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, procède au vote des différents budgets communaux 2012.

1. Budget communal:

section de fonctionnement - total des recettes: 287.000 euros
 - total des dépenses: 287.000 euros

section d'investissement - total des recettes: 61.831 euros
 - total des dépenses: 61.831 euros

2. Budget *Eau et assainissement*:

section de fonctionnement - total des recettes: 79.737 euros
 - total des dépenses: 79.737 euros

section d'investissement - total des recettes: 64.052 euros
 - total des dépenses: 64.052 euros

Ces différents budgets sont acceptés à l'unanimité.

Droit de préemption communal

Le Conseil ne souhaite pas exercer le droit de préemption communal sur la cession entre particuliers des parcelles D284 et D291 sises rue du Maréchal De Lattre.

Encaissement de chèques

Madame le Maire est autorisée à encaisser deux chèques, le premier, de 210,65 euros, pour le remboursement d'extincteurs; le second, de 837.20 euros, pour le remboursement de la réparation du moteur du clocher.

Vente de sapins

Seront concernées à l'automne les parcelles 1, 2 et 3 sur Lambermont. Le Conseil accepte par ailleurs le cloisonnement de ces parcelles par l'ONF.

Schéma départemental de coopération intercommunale

Le Conseil approuve l'arrêté préfectoral incluant les communes de Leffonds et de Villiers-sur-Suize dans le périmètre de la CC3F.

Organisation des élections présidentielles

Les différents tours de garde de l'élection présidentielle des 22 avril et 6 mai sont répartis entre les membres du Conseil.

Divers

-Suite à une précédente demande du Conseil, Madame le Maire informe de l'économie résultant de l'intégration du CPI au Service Départemental d'Incendie et de Secours, estimée à environ 6400 euros la première année. Le SDIS prend en effet à sa charge les frais de fonctionnement et d'équipement du Centre, la commune étant chargée du remboursement de l'emprunt relatif à la construction de la caserne.

-L'inauguration officielle des nouveaux vestiaires de l'USB et de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers aura lieu le vendredi 6 juillet à 17h30.

-Le Conseil définit les modalités de la commémoration du 8 Mai: cérémonie au Monument aux Morts à 10h45 en présence de la fanfare d'Orges, vin d'honneur servi à la salle des fêtes à l'issue.

-Le Club informatique fait don d'un ordinateur à la médiathèque de la commune.



SIVOM des 3B

Le comité syndical du *SIVOM des 3 B* s'est réuni en séance ordinaire le 28 mars 2012 à 20 heures, sous la présidence de madame Catherine BAES. Etaient présents mesdames Martine CONSTANT, Sonia SIMONS et Magali CLAUSSE, ainsi que messieurs Fabrice NOIROT et Etienne HENRY.
Secrétaire de séance: monsieur Etienne HENRY.

Compte administratif et compte de gestion

Le compte administratif et le compte de gestion du SIVOM des 3B pour l'exercice 2011 sont présentés au Comité syndical.

<u>Section d'investissement:</u>	Dépenses: 50.589,60 euros
	Recettes: 21.543,53 euros
<u>Section de fonctionnement:</u>	Dépenses: 140.652,05 euros
	Recettes: 186.227,67 euros

Madame la Présidente quitte la salle afin que le compte administratif soit passé au vote. Il est approuvé par 5 voix pour, 0 contre et 0 abstention. Le compte de gestion, reflet administratif du précédent, est ensuite également approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2011, qui s'élève à 45.575,62 euros, est affecté à la couverture d'autofinancement pour la somme de 29.046,01 euros et pour 16.529,61 euros à l'excédent de fonctionnement reporté.

Budget 2012:

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, procède à l'unanimité au vote du budget 2012:

<u>Section d'investissement:</u>	Dépenses : 58.059 euros
	Recettes : 58.059 euros
<u>Section Fonctionnement:</u>	Dépenses : 161.481 euros
	Recettes : 161481 euros

Encaissement de chèque

Madame la Présidente est autorisée par le Comité à procéder à l'encaissement d'un chèque de 344,44 émanant de l'assurance Groupama pour un bris de glace.

Elèves d'Autreville

Dans un récent courrier, monsieur le maire d'Autreville fait part au Sivom de son refus de payer les frais de scolarité de deux élèves, au motif que sa commune offre les mêmes prestations que le regroupement scolaire des 3B et qu'il n'a pas donné son autorisation à la scolarisation de ces enfants à Bricon. Le Comité prend note, mais décide que les élèves en question ne seront pas acceptés en primaire.

Divers

-Madame la Présidente rappelle au comité que le Sivos de la Vallée de l'Aube doit toujours au Sivom la somme de 1.210,56 euros, mais que celle-ci devrait être prochainement réglée.

-Peu de réponses ont été reçues concernant l'enquête sur la mise en place éventuelle d'une micro-crèche. Le Comité décide donc d'élargir sa proposition à d'autres communes ainsi qu'au 61^{ème} RA.

-Madame la Présidente fait part au comité des dus des parents à ce jour. Ceux-ci, depuis 2009, s'élèvent à 11.725 euros, y compris pour l'année en cours.

COMMISSION FEMININE

Club de l'amitié des 3B: les séances du mercredi se déroulent toujours dans la bonne humeur.

Les goûters servis par Marie-Christine accentuent la convivialité. Quelquefois, l'ordinaire est amélioré par la générosité de celle ou celui qui fête son anniversaire comme en ce 18 avril, où Lucette a apporté Clairette et gâteau.

Les animations :

- ❖ Le 30 mai: visite à Joinville.
 - départ de Bricon en covoiturage à 8H30
 - visite du Château du Grand Jardin à 9H30

- visite de l'apothicairerie à 11H00
- Repas au restaurant à 12H00
- Visite de la ferme aux écrevisses à 14H30

❖ Le 6 juin (à préciser): balade en péniche sur le canal entre Champagne et Bourgogne avec pique-nique à Rolampont...

❖ Le 27 juin midi: repas du Club à Blessonville avec concours de quilles (une coupe à gagner)

❖ N'oublions pas le **voyage** où tout le monde peut s'inscrire. Ce sera le **15 septembre 2012**.

Nous irons parcourir le **haut Doubs** avec une incursion en **Suisse** pour visiter le musée des automates musicaux. Déjeuner sur les hauteurs du lac de Saint-Point. **Départ de Bricon à 6H05**.

Prix: 82 € / pers. (transport, visites et déjeuner)

Pour s'inscrire, s'adresser à Andrée HERRERO, tel : **03 25 03 93 89**; ou à Nadine STHOREZ, tel : **09 77 05 23 32**

COMMISSION CULTURELLE

La commission culturelle et la commission de l'église se réunissent le 24 avril pour définir le programme de la « **Nuit des églises** ».

Cet évènement, développé à l'échelon national, a pour but d'ouvrir les églises des villages au public et de rassembler les habitants pour redécouvrir les édifices sur les plans culturel et spirituel.

La Nuit des églises se produira cette année dans la soirée du 7 juillet, et Bricon inaugure cette initiative au niveau du canton et des trois paroisses du doyenné de Châteauvillain. Il y aura certainement une mise en valeur du bâtiment avec visite commentée, exposition historique, musique, recueil religieux, livre d'or, pot de l'amitié, etc. Il serait bon que les enfants puissent participer de manière active à la manifestation. Nous faisons appel à tous: toutes les bonnes idées seront étudiées.

La population sera plus amplement informée en temps utile.

Une messe aura lieu le lendemain 8 juillet à 10H30.

La médiathèque va être dotée d'un deuxième ordinateur dédié au public. Chacun pourra ainsi faire des recherches bibliographiques sur la base de données locale ou sur la base de données départementale via Internet.

INFOS PRATIQUES



Elections

Nous rappelons, entre ces deux tours de la présidentielle, que le scrutin se tient désormais au rez-de-chaussée de la salle polyvalente, dans les locaux de l'ancienne bibliothèque.

Déchetterie, période d'été

Du 1^{er} avril au 31 octobre 2012, la déchetterie de Châteauvillain est ouverte les lundis et mercredis de 14 à 18 heures, et le samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Conteneur à textiles

Le conteneur à textiles est toujours présent sur le territoire de la commune, près de l'ancienne gare SNCF. Vous pouvez y déposer vieux vêtements, linge de maison, chaussures, petite maroquinerie et jouets non électroniques.

D'avril à décembre 2011, un total de 14.630 kg ont été collectés sur le territoire de la CC3F, dont 1.710 kg dans notre commune.

8 Mai

Voici le programme de la commémoration du 8 mai comme défini par le dernier conseil:

-10h45: cérémonie au monument aux Morts, avec la fanfare d'Orges

-à l'issue, vin d'honneur servi à la salle des fêtes avec distribution de petits pains aux enfants.

Inscriptions scolaires

Les enfants qui auront atteint l'âge de trois ans à la prochaine rentrée scolaire peuvent être admis à la maternelle dès le premier jour.

Les personnes concernées devront se présenter au groupe scolaire soit le vendredi 11 mai, de 17h30 à 19 heures, soit le jeudi 31 mai, aux mêmes heures. Ils devront être munis d'une photocopie du livret de famille, d'un certificat de vaccination ou d'une photocopie du carnet de santé et d'un certificat médical attestant de l'aptitude de l'enfant à vivre en milieu scolaire. Si l'enfant était inscrit dans une autre école, se munir d'un certificat de radiation et d'un justificatif de domicile.

Association Maylis

Madame Justine Huebra représente l'association Maylis à Bricon. Cette association est basée à Juzennecourt. Elle a pour objectif d'aider la recherche sur les cancers pédiatriques et d'aider les familles touchées par la maladie.

L'association organisera ses ateliers à la salle polyvalente les mardis après-midi à compter du mois de mai prochain.

Civisme

Civisme/bennes à verre textiles et à cartons

Les différentes bennes disposées sur le territoire de la commune, devant la gare ou sur la rue de Rabamont, ne signalent aucunement l'existence d'un dépôt d'ordures à ces emplacements! Elles sont là pour recevoir verres usagés textiles et cartons, et les alentours doivent rester propres. L'abandon d'ordures ménagères ou autres y est formellement interdit.

Au fil des semaines, des particuliers irresponsables y abandonnent, en catimini, tous les objets dont ils veulent se débarrasser, alimentant ainsi une vaste décharge sauvage.

Il faut que chacun d'entre nous prenne conscience que cette nuisance transforme notre commune en dépotoir ! Pensez au voisinage et aux enfants qui passent tous les jours devant pour se rendre au groupe scolaire.

Maintenant, avec la mise en place des déchetteries, les conteneurs à cartons, à verres et textile, le tri est facile à faire. Il y a par ailleurs le ramassage des ordures ménagères une fois par semaine.

Pour celles-ci, et pour les sacs de tri, il est rappelé aussi qu'il serait souhaitable de ne sortir les poubelles que le jour même du ramassage et pour le tri la veille. Non pas 4 ou 5 jours avant, cela en raison du vent qui les disperse et des animaux qui les percent.

Chiens en divagation/et aboiements

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Il est par ailleurs prévu par la loi que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son chien ne perturbent pas la tranquillité du voisinage.

C'est moins l'intensité ou la force des aboiements mais davantage la répétition, la durée et le caractère nocturne qui sont pris en compte pour apprécier s'il y a ou non trouble du voisinage.

Bruits dans les propriétés privées

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels ceux provenant **d'appareils de radiodiffusion, d'instruments de musique**, d'appareils ménagers.

Les mêmes précautions doivent être appliquées aux **travaux momentanés de bricolage** ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

-les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h30

-les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

-les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00

Propreté du village

Il est également rappelé que chaque habitant de la commune doit participer à cet effort collectif en maintenant sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

Il est demandé aussi aux professionnels et aux habitants de respecter le travail de tous.

Souvenir Français

Cette année, la section locale du Souvenir Français organise le congrès départemental le 24 avril à Châteauvillain. Tous les comités du département s'y retrouveront pour faire le bilan des actions menées tout au long de l'année 2011, sous la présidence du Général Axaire, Délégué départemental.

Cet évènement concerne un peu Bricon dans la mesure où deux de ses habitants constituent la moitié du bureau du comité local aux cotés de Mme NOIROT de Blessonville, présidente et de M. Bruché d'Essey-les-Ponts, vice-président et président des anciens combattants ACPG-CATM.

Rappelons ici les missions du Souvenir Français, association créée en 1887 et reconnue d'utilité publique depuis 1906.

- Conserver le Souvenir de celles et de ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont servie et honorée avec éclat.
- Veiller sur les monuments, grands ou modestes des villes et villages, en France et hors de France, et entretenir plus de 120.000 tombes de ceux et de celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée particulièrement.
- Transmettre aux jeunes générations le respect, le souvenir et le devoir de mémoire dû à ceux qui se sont sacrifiés pour que nous vivions en paix.

Le bénévolat est de règle pour le fonctionnement de l'association dont les frais généraux ne dépassent pas 20 % de ses dépenses annuelles.

La « tournée des adhérents » se fera cette année fin mai, début juin. Nous comptons sur la générosité habituelle des Briconnais.

Comme d'habitude, le 8 mai, vous pourrez acquérir le bleuet de France lors de votre attente devant le monument aux Morts. Petite innovation: le timbre que vous arborerez fièrement ne sera plus rectangulaire mais rond, avec un design assez réussi.

Nous rappelons que 40% de la collecte revient au Souvenir Français, le reste allant à l'Office National du Bleuet de France pour l'aide aux orphelins et aux familles des militaires tués au combat.

Le 15 avril, le drapeau des anciens combattants de Bricon a flotté devant le monument aux Morts de Lanty-sur-Aube où a eu lieu l'Assemblée Générale des ACPG-CATM du canton de Châteauvillain. Le 29 avril, il sera à la cérémonie du souvenir des déportés lors de l'AG départementale.

A l'école



Quand les grands viennent chez les petits

Vendredi 23 mars, 29 étudiants de la classe MANAA (Arts appliqués) du Lycée Charles De Gaulle sont venus aider les élèves de Mme Saintot à faire une affiche en vue du colloque de l'AGGEM (association des enseignants des écoles maternelles). Ce fut une belle réussite où l'on a vu s'installer une vraie interaction élève/étudiant.

Une autre réussite eut lieu ce même jour lorsque 98 élèves de l'école, de la grande section au Cm2, participèrent au cross de secteur dans le parc aux daims à Châteauvillain. Suivant leur âge, les enfants devaient courir entre 500 m et 2000 m. Un grand bravo à Clara Vergnon qui s'est classée 1^{ère} de sa catégorie. On peut également féliciter tous les autres, qui ont donné le maximum d'eux-mêmes pour arriver à des places honorables.

Par contre, on ne saluera pas les adultes qui prennent le parking de l'école pour une déchetterie, on y trouve même des couches !!!

ACCEUIL DE LOISIRS DES 3 B

(Enfants de 3 à 16 ans)

8h30 à 12H30 et de 13H30 à 18H30





L'accueil de loisirs est un lieu de détente, de découverte et de jeu!

L'équipe pédagogique met en place une organisation générale qui permet à chaque enfant de découvrir des activités variées telles que musicales et d'expression, manuelles, artistiques, sportives et des jeux collectifs ou culinaires, ainsi que des projets faits en commun. Chaque jour, le programme propose des activités différentes selon les tranches d'âges, des moments de discussions sont mis en place pour permettre aux enfants de s'exprimer. C'est un temps de parole et d'écoute, voire même de prise de décision sur la vie à l'accueil. La directrice veille au bon déroulement et fait le lien avec le milieu familial.

PROGRAMME VACANCES DE PRINTEMPS 2012

Ouverture le lundi 7 mai 2012 sous réserve du nombre d'enfants.

Lundi 23 avril 2012 au vendredi 27 avril 2012 :

1ere semaine	Mixte	Maternelle		Primaire	
	Matin	Après-midi			
lundi	Accueil et aménagement de l'espace	Préparation du projet artistique* 	Plantations diverses	Préparation du projet artistique* 	Jeux en équipes au choix
mardi	Lampions		Petit jeu de ronde et de comptine		Poules, renards, vipères
mercredi	Origami (pliage papier)		Promenade		Jeux à vous renverser la tête
jeudi	Chocolats de Pâques		Pâte fimo		Math d'improvisation (mettre en scène)
vendredi	Mobiles		Cache-cache géant		Grand jeu CAP OU PAS CAP

Lundi 30 avril 2012 au Vendredi 4 mai 2012

2ème semaine	Mixte	Maternelle		Primaire	
	Matin	Après-midi			
lundi	Fresque Mystérieuse	Projet artistique*	Papillon de printemps	Projet artistique*	Fabrication des invitations
mardi	Jour férié				
mercredi	Plastiques magiques	Projet artistique*	Maquillages de printemps	Projet artistique*	Fondue au chocolat
jeudi	Peinture sur vitre	Préparation des petits salés et boissons pour l'accueil du lendemain			
vendredi	Pâte à modeler	Préparation de l'accueil des invités	Porte ouverte exposition et visite De 16h30 à 18h00	Préparation de l'accueil des invités	Porte ouverte exposition et visite De 16h30 à 18h00

Ce programme est à titre indicatif et peut varier en fonction des demandes des enfants



***Préparation au projet artistique** : Pour la conception de ce projet, nous allons faire appel à l'imagination et à la créativité des enfants (peinture, sculpture, construction, portrait etc.). Toutes les idées seront les bienvenues ! Ils impliqueront également la préparation de

l'accueil du public.



PROGRAMME DES MERCREDIS RECREATIFS de 3 à 13 ans 13H30 à 18H30

Sabrina et Julie accueillent les enfants tous les mercredis après-midi avec des thèmes différents. Il n'y a aucune obligation de fréquentation, les enfants peuvent venir en fonction de leurs envies, de la satisfaction ou en fonction de l'emploi du temps des parents (travail, rendez-vous, etc.)

Consulter dès à présent le programme :

Mercredi 16 mai 2012 : Peinture sur verre

Mercredi 23 mai 2012 : Atelier bois construction d'un avion

Mercredi 30 mai : Cadeau fête des mères



Mercredi 6 juin : Atelier cuisine

Mercredi 13 juin : Cadeau fête des pères

Mercredi 20 juin : Le badminton est ouvert

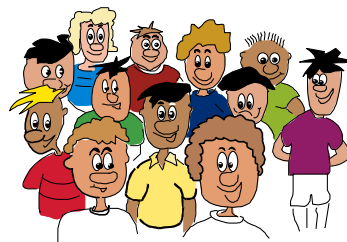
Mercredi 27 juin 2012 : Promenade dans le village

Ce programme est à titre indicatif et peut varier en fonction de la météo ou à la demande des enfants



Chaque mercredi pourra être agrémenté de promenades, de chants, de comptines, de jeux de plein air, éventuellement d'un tour à la médiathèque, de cuisine, de film ou de dessin animé en rapport avec le thème, et de plusieurs activités ponctuelles en temps d'accueil comme perles, coloriages, coin jouets, jeux sur l'ordinateur, jeux de sociétés etc., à la demande des enfants.

Les P'tits loups



Le mois de mars était placé sous le signe du jeu et de la chance. Notre Loto du 17 mars dernier à Blessonville a permis à quelques personnes "chanceuses" du village et de ceux des environs de gagner quelques beaux lots. Le jeu s'est un peu éternisé, mais a tout de même bien fonctionné. La fréquentation reste somme toute très légère (seule un vingtaine de familles de parents d'élèves sur quatre-vingts). Pour ce qui est de l'organisation, nous sommes de plus en plus restreints. C'est avec une grande désolation que nous voyons le bénévolat s'amenuiser. Cela décourage certaines personnes, même les plus aguerries, croyez moi !!!

Mais, il faut tenir bon et ne pas sombrer dans le désarroi, car nous pouvons compter toujours sur les fidèles, sans qui nous ne serions pas grand-chose. **MERCI à eux, ils se reconnaîtront!** Une spéciale dédicace à tous les commerçants donateurs du village qui, j'espère seront récompensés par la publicité faite tout au long du loto. Je dois ainsi, encore, insister sur leur générosité hors norme. Mille mercis; à vous: LES PETITES SAVEURS, VD CAR, L'EUROPE, C' DANS L'HAIR, EUROP'KEBAB.

Puisque nous sommes dans les remerciements, je tiens à remercier tous les villageois, parents, grands-parents, parfois collègues, amis et proches pour leurs dons, si petits soient-ils. Je voudrais également souligner une étroite collaboration avec M. Noirot qui nous aide dès qu'il le peut et dès qu'il en a les moyens. Merci à vous, M. le Maire de Blessonville.

Voilà, l'année va bientôt se terminer et ma prospection reste inachevée. Si le poste de Présidente vous intéresse, je vous léguerais volontiers mon rôle dès septembre prochain. A bon entendeur!!!! Faites vous connaître.

Sinon, je vous attends **le 30 Juin 2012 à la Kermesse annuelle, à Braux-le-Châtel** en fin d'après midi (environ 17h) pour le spectacle des enfants, ainsi qu'autour du barbecue traditionnel. Bonne route à vous tous et à très vite!

Virginie RICHARD
Présidente des P'tits Loups



A la Médiathèque

Merci à toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de nous prêter cartes postales et coupures de journaux à l'occasion de l'exposition qui leur était consacrée. Celle-ci nous a permis de découvrir ou de redécouvrir notre village, de retrouver les anciens sur photos, ainsi que beaucoup de faits et de manifestations qui ont animé notre village au cours des 50 dernières années.

Merci également à ceux et à celles qui nous ont épaulées lors de l'installation. Vous avez tous contribué au succès de cette manifestation, et la centaine de visiteurs prouve l'intérêt que vous y avez porté.

Merci aussi aux généreux donateurs pour les livres et revues qu'ils nous apportent régulièrement.

Nous vous rappelons que le portage à domicile est en place depuis plusieurs années, et que toutes les personnes qui ont du mal à se déplacer peuvent bénéficier de ce service gratuit en appelant le 09.64.45.07.03, nouveau numéro de téléphone de notre médiathèque.

Rappel des heures d'ouverture:

- le lundi, de 9h à 12h
- le mercredi, de 14h30 à 18h
- le jeudi, de 16h30 à 19h
- le samedi, de 13h30 à 16h30

Centre de Première Intervention Intégré de BRICON

Les sapeurs-pompiers de Bricon sont depuis le 1^{er} janvier 2012 intégrés au service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Marne et ne sont plus des sapeurs-pompiers communaux.

Ce que cela change en pratique? Tout d'abord, nous avons été dotés de nouveaux matériels: vestes anti-feu textile, vestes en cuir, sur-pantalon, lot de sauvetage, lot de progression pour marcher en sécurité sur les toits, détecteur de monoxyde de carbone pour éviter les intoxications. Pour le personnel, nous allons percevoir dorénavant des indemnités lors de nos interventions et de nos manœuvres. De plus, nous cotisons afin de toucher une retraite de sapeur-pompier volontaire. La départementalisation permet également de pouvoir participer à des stages réservés au corps départemental.

Voici les grands changements à ce jour en attendant de recevoir notre véhicule, d'autres nouveaux matériels et de connaître notre secteur d'intervention en plus de la commune de Bricon.

Tout cela n'aurait pu être possible sans le soutien financier et moral de la commune ni la motivation des sapeurs-pompiers volontaires de Bricon.

Formation:

Afin d'être toujours plus efficaces pour secourir les habitants de Bricon, les pompiers de Bricon participent à des stages comme le caporal-chef Patrick Checchi, qui vient de passer son stage de secours à personne niveau 1. Le sapeur Martial Leroy vient quant à lui de réussir son stage incendie tronc commun et son stage de premiers secours en équipe niveau 2. Il lui reste un stage à faire pour être totalement opérationnel.

D'autres sapeurs-pompiers vont participer à des stages courant avril. Nous en reparlerons dans l'article du mois de juillet.

Changement de grade:

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'adjudant-chef Jacques Frossard, chef de centre, est nommé Major, et depuis février le sergent-chef Julien Fraiseau, adjoint au chef de centre, est nommé adjudant.

Interventions:

Elles sont au nombre de 5 depuis le début de l'année:

-3 accidents sur la voie publique

-2 secours à victime

RECRUTEMENT:

Nous recherchons toujours quelques personnes supplémentaires pour étoffer l'effectif.

Vous pouvez prendre contact avec nous le 1^{er} dimanche de chaque mois à la manœuvre, entre 8h et midi.

En raison de l'élection présidentielle, la manœuvre prévue le 6 mai 2012 est avancée au dimanche 29 avril.



UNION SPORTIVE BRICONNAISE

La saison 2011-2012 va bientôt s'achever.

L'équipe première occupe la sixième place du classement, tandis que la réserve a bien du mal à se trouver en deuxième division.

Elle se situe à l'avant dernière place du classement provisoire.

Rien n'est encore perdu pour le maintien mais ce sera très compliqué.

Il reste 7 matches pour la première et déjà plus que 5 pour la réserve.

Ci-dessous les matches à domicile :

- 29/04/2012 BRICON 2 / DOULEVANT 1
- 06/05/2012 BRICON 1 / LANGRES 2
- 08/05/2012 BRICON 1 / NEUILLY L'EVEQUE 1
- 13/05/2012 BRICON 2 / SAINT URBAIN
- 27/05/2012 BRICON 1 / LUSITANOS LANGRES 1
- 03/06/2012 BRICON 2 / PREZ SOUS LAFAUCHE 2

Les débutants maintiennent le rythme imposé, ils enchaînent plateau sur plateau avec des progrès considérables pour la majorité, ce qui réjouit leurs entraîneurs.

Les poussins ont eu beaucoup plus de difficulté, leur gabarit ne permettant pas de s'imposer. Il leur a toutefois été inculqué une discipline et une technicité qui vient de payer à l'heure de cet écrit.

Au retour de leur dernier plateau, à Maranville, 1 victoire et 2 nuls au compteur. En un mot « BRAVO ».

Deux nouveaux éducateurs premier niveau à féliciter: Reynald POINSEL et Franck FABRE, qui ont passé avec succès l'examen.

Le 19 mai prochain, le club Briconnais organise son traditionnel tournoi débutants. De nombreuses équipes haut-marnaises vont se déplacer pour décrocher médailles et trophées. Si l'envie vous dit de participer à l'achat d'une coupe, n'hésitez pas à nous contacter. Buvette et buffet seront de la partie mais aussi tombola. C'est pourquoi, un appel à la solidarité a été demandé aux parents et dirigeants pour s'approprier des lots afin de garantir le bon déroulement du jeu. Si l'envie vous dit également de faire un petit don? Renseignez-vous auprès de Yann, de Franck, ou de Jérôme.

Pour finir, le club organise aussi le samedi 23 juin « LES FEUX DE LA SAINT-JEAN ». Concours de pétanque l'après-midi et grand bal gratuit en plein air, comme l'année dernière. C'est la fête, il y en aura pour tout le monde! Petits et grands, venez nombreux!

Le terrain ayant bien souffert encore cet hiver, nous n'organiserons pas de tournoi senior. Le 06 Juillet, la visite de nos vestiaires et structures par des autorités haut-marnaises sera l'occasion de nous réunir pour une démonstration de football de nos enfants. L'occasion également de montrer à ces élus que notre vieux club est passé de 23 licenciés en 2006 à presque 100 en 2012. Ce n'est plus le petit club local mais bien le club le plus important des cantons de CHATEAUVLLAIN-ARC en BARROIS. Tout cela grâce à l'investissement sans précédent de Yann RODRIGUES qui a mené et mènera d'une main de fer cette école de foot et le groupe senior vers les sommets. Au nom de tous les dirigeants, joueurs et habitants de Bricon, nous saluons ton dévouement : « Grand merci Yann...On est avec toi. »